

Les emplois à temps partiel

Un bulletin d'informations pour les employés à temps partiel et de session des collèges communautaires de l'Ontario et de leurs amis

La participation au scrutin « sensationnelle »

Les membres du personnel scolaire à temps partiel et de session sortent en masse pour VOTER OUI



Les membres du personnel scolaire à temps partiel et de session veulent voter, et ils veulent voter pour le SEFPO.

C'est la seule conclusion qu'on puisse tirer de la participation au

scrutin dans les bureaux du vote au collège Algonquin et au collège St. Lawrence hier.

À Ottawa, la radio SRC/CBC a commencé à publiciser le vote à 6 h 30 et l'a fait une fois toutes les

demi-heures. Au moment du commencement du vote, 25 personnes se sont mises en file pour déposer leurs bulletins de vote.

« Je ne peux pas vous dire

Suite à la page 2



Caron Fitzpatrick, travailleuse à temps partiel à Algonquin, parle à la télévision SRC/CBC à Ottawa hier.

comment je suis fière de toutes les personnes qui sont venues voter, » a déclaré Caron Fitzpatrick, membre du personnel scolaire à temps partiel, qui a voté en premier. « Je connais tout le monde dans la file. Ce sont des personnes avec qui nous avons parlé au cours des deux dernières années, et ils sont tous là pour voter OUI.

« Je suis vraiment fière d’être la première pour voter, » a-t-elle ajouté. « On a fait du chemin. Ça fait du bien d’être la première qui se lève et dit, ‘Ça suffit. On en a marre.’

« Vous devriez presque me gifler pour me faire arrêter de sourire. »

Au total, 146 personnes ont voté dans la session matinale à Algonquin, a dit scrutateur Jack Wilson, membre de la section locale 415 du SEFPO. L’agent de la Commission des relations de travail qui surveille le scrutin a dû faire prolonger les heures du vote de 30 minutes pour que tout le monde puisse voter.

« Ça n’aurait pas pu être

mieux, » a continué Fitzpatrick.

« C’est un message très très important à transmettre à la direction des collèges, et c’est ce que nous voulons faire comprendre aux gens.

« Nous savons que nous allons gagner ce vote, mais nous avons besoin d’une participation en masse pour montrer aux gens que les travailleurs à temps partiel dans les collèges veulent commencer à négocier dès aujourd’hui. »

Les partisans du syndicat ont commencé leur journée à Algonquin à 7h 30. « Tout le monde avec qui nous avons parlé a pris un macaron VOTEZ OUI et toute le monde a pris une feuille de renseignements VOTEZ OUI, » a déclaré Roger

Couvrette, président de l’Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges (OPSECAAT). « C’est sensationnel; c’est ce que c’est.

« Quel fredonnement ! C’est tout à fait remarquable. »

La participation au scrutin a aussi été bonne dans les sessions au collège St. Lawrence à Kingston, Brockville, et Cornwall. Avant la fin de la journée, 532 personnes avaient voté aux deux collèges.

Les médias d’un bout à l’autre de l’Ontario ont ramassé les nouvelles sur le scrutin, ce qui aidera à promouvoir le vote.

« Il y a des mois quand nous faisons notre campagne de recrutement, beaucoup de gens n’avaient jamais entendu parler de notre campagne, » a dit Couvrette. « Alors que maintenant tout le monde à qui nous parlons la connaissent bien. »

Le vote reprend aujourd’hui à La cité collégiale, à Fleming College, et à Loyalist College et il se poursuit dans les emplacements de bureaux de scrutin restants jusqu’au 5 février.

Pour la liste complète de tous les emplacements de bureaux de scrutin et des horaires d’ouverture, consultez la liste de cette semaine en page page 5 ou visitez le site Web www.collegeworkers.org pour toutes les dates.

Vous pouvez voter N’IMPORTE OÙ en Ontario

Un grand nombre d’employés à temps partiel et de session travaillent dans un collège mais vivent près d’un autre collège. D’autres seront peut-être en déplacement pendant la période du vote. La bonne nouvelle : Vous pouvez voter dans n’importe lequel des 60 endroits de vote en Ontario. Pour une liste complète et mise à jour des lieux du vote, visitez www.collegeworkers.org.

Il s'agit d'un vote au scrutin secret

Il y a eu une certaine confusion au scrutin du collège Algonquin hier, selon Jack Wilson, scrutateur du SEFPO et membre de la section locale 415 à ce collège. Apparemment certaines personnes avaient l'impression que le vote n'était pas au scrutin secret.

« Nous avons besoin de répéter que ce vote est un vote au scrutin secret, et que ni le syndicat ni l'employeur ne saura comme une personne a voté, » a dit Wilson.

La confusion s'est produite parce que la liste des personnes admissibles dans toute la province fait toujours l'objet de dispute entre les collèges et le SEFPO. Quand la Commission des relations de travail de l'Ontario a ordonné le vote d'accréditation syndicale, elle a décidé de régler les disputes relatives à l'admissibilité après que le vote est terminé. C'est une pratique courante dans les votes d'accréditation, et la méthode s'appelle « bulletins de vote mis de côté ». Voici comment cela fonctionne :

1. Pour assurer la confidentialité, l'agent des relations de travail en charge met chaque bulletin dans une enveloppe vierge.
2. Cette enveloppe vierge entre dans une autre enveloppe. L'agent indique l'identité de la personne ayant voté sur le dessus de l'enveloppe extérieure.
3. Après avoir écouté les arguments du syndicat et des collèges, la Commission des relations de travail prend une décision relative à l'admissibilité de chaque personne ayant voté.
4. Les enveloppes des personnes considérées être inadmissibles sont détruites.
5. Les enveloppes des personnes considérées être admissibles sont ouvertes et les enveloppes vierges intérieures sont enlevées.
6. Les enveloppes extérieures des personnes admissibles sont détruites. Les enveloppes intérieures (vierges) – qui ne portent aucune identification – sont regroupées et ouvertes.
7. Les bulletins de participation dans les enveloppes vierges sont comptés.

« Toutes les personnes qui pensent qu'elles sont admissibles – parce qu'elles ont travaillé ou travaillent toujours pour un collège en Ontario – doivent voter, » a déclaré Connie Huziak, recruteuse du SEFPO. « Je ne peux souligner suffisamment que nous lutterons pour que chaque vote compte. »

Le vote de cette semaine



Les agents de la Commission des relations de travail de l'Ontario superviseront le vote de cette semaine dans les collèges suivants :

- 19 janvier Algonquin, St. Lawrence (terminé)**
- 20 janvier La Cité collégiale, Fleming, Loyalist**
- 21 janvier Georgian, Durham**
- 22 janvier Sheridan, Mohawk**

Pour une liste complète des lieux et des heures du vote de cette semaine, consultez le tableau à la page 5.

La vérité à l'égard des travailleurs à temps plein

Don Sinclair, directeur du Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges, veut que les travailleurs à temps partiel et de session votent contre l'adhésion au SEFPO. Dans l'une de ses lettres récentes, Sinclair a suggéré de façon subtile que le personnel scolaire à temps plein veut se débarrasser de tous les emplois à temps partiel dans les collèges.

Alors, le personnel scolaire à temps plein veut-il vraiment faire du tort aux travailleurs à temps partiel ?

Non, a répondu Warren (Smokey) Thomas, président du SEFPO.

« Les travailleurs à temps partiel ne sont pas responsables des problèmes dans les collèges de l'Ontario, » Thomas a dit hier. « *L'exploitation* des travailleurs à temps partiel est le problème dans les collèges de l'Ontario.

« Depuis des années, les collèges ont fait de la discrimination au point de vue salaires contre les

travailleurs à temps partiel et l'ont utilisé comme élément principal de leur stratégie de la main d'œuvre bon marché, » a-t-il déclaré. « Ceci a sapé de façon remarquable le pouvoir de négociation des travailleurs à temps plein alors que les collèges paient les travailleurs à temps partiel et de session aussi peu que vingt pour cent de ce que leur travail vaut en réalité, » a-t-il dit.

« Nous savons que certains travailleurs à temps partiel et de session rêvent de faire carrière dans l'enseignement et désirent obtenir des emplois permanents à temps plein, » a-t-il continué. « D'autres veulent continuer à travailler à temps partiel mais veulent de meilleurs emplois à temps partiel.

« C'est à eux, les travailleurs à temps partiel et de session - et personne d'autre - de décider de la façon de régler ces problèmes.

« Quoi qu'ils décident, leur syndicat leur accordera son appui à 100 pour cent. »

Vous avez des questions? Nous pouvons y répondre

Si vous avez des questions sur l'adhésion à un syndicat, sur le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario ou sur les négociations collectives en général, nous pouvons y répondre. Vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquentes à l'adresse www.collegeworkers.org. Si vous avez des questions qui ne figurent pas dans cette liste, appelez notre ligne directe au numéro **1-866-811-7274**.



Heures et lieux du vote

Vote d'accréditation syndicale pour le personnel scolaire à temps partiel et de session dans les collèges Du 19 janvier au 22 janvier 2009

| | | |
|---------------------|--------------|--|
| Lundi le 19 janvier | Algonquin | De 10h30 à 12h00, de 16h00 à 21h00; Pièce P105, 1385 ave. Woodroffe, OTTAWA |
| Lundi le 19 janvier | Algonquin | De 11h30 à 13h00, de 16h30 à 19h00; Pièce 323B, 315 rue Pembroke Est, PEMBROKE |
| Lundi le 19 janvier | Algonquin | De 11h00 à 12h00; Pièce 10, 7 Craig St., PERTH |
| Lundi le 19 janvier | St. Lawrence | De 11h30 à 12h30, de 17h30 à 19h00; Pièce B105, 2288 Parkdale Ave., BROCKVILLE |
| Lundi le 19 janvier | St. Lawrence | De 11h30 à 12h30, de 17h30 à 19h00; Pièce Riverview, 2 Belmont St., CORNWALL |
| Lundi le 19 janvier | St. Lawrence | De 16h00 à 19h00; Pièce 12215, 100 Portsmouth Ave., KINGSTON |
| Mardi le 20 janvier | La Cité | De 11h30 à 14h00, de 16h00 à 19h00; Pièce C-3040, 801 promenade Aviation, OTTAWA |
| Mardi le 20 janvier | Fleming | De 12h30 à 13h30, de 17h00 à 19h00; Pièce 158, Albert St. S., LINDSAY |
| Mardi le 20 janvier | Loyalist | De 16h30 à 19h00; Pièce 209, 195 Hastings St. N., BANCROFT |
| Mardi le 20 janvier | Fleming | De 12h00 à 14h00, de 17h00 à 19h00; Pièce 515, 599 Brealey Dr., PETERBOROUGH |
| Mardi le 20 janvier | Fleming | De 12h00 à 13h30; Salle de réunion principale, 297 College Dr., HALIBURTON |
| Mardi le 20 janvier | Loyalist | De 16h30 à 18h30; Pièce 3N2, Wallbridge-Loyalist Rd., BELLEVILLE |
| Mercredi 21 janvier | Georgian | De 11h30 à 13h00, de 16h30 à 19h00; Pièce C353, 1 Georgian Dr., BARRIE |
| Mercredi 21 janvier | Durham | De 11h00 à 12h00, de 16h30 à 18h30; Salle du CA, 1610 Champlain Ave., WHITBY |
| Mercredi 21 janvier | Georgian | De 14h00 à 15h00; Pièce 619, 1450 8 th St. E., OWEN SOUND |
| Mercredi 21 janvier | Durham | De 17h00 à 19h00; Salle de réunion principale, 2 Campbell Dr., UXBRIDGE |
| Mercredi 21 janvier | Georgian | De 12h00 à 13h00, de 17h00 à 18h30; Salle de conférence A101, 825 Memorial Ave., ORILLIA |
| Mercredi 21 janvier | Durham | De 12h00 à 13h00, de 17h00 à 19h00; Pièce H132, 2000 Simcoe St. N., OSHAWA |
| Mercredi 21 janvier | Georgian | De 18h45 à 20h00; Pièce 113, 649 boul. Prospect, MIDLAND |
| Jeudi 22 janvier | Sheridan | De 11h00 à 14h00, de 16h00 à 19h30; Pièce C230, 1430 Trafalgar Rd., OAKVILLE |
| Jeudi 22 janvier | Mohawk | De 10h30 à 12h00, de 14h00 à 16h00, de 17h30 à 19h30; Pièce C043, 135 Fennell Ave. W., HAMILTON |
| Jeudi 22 janvier | Mohawk | De 12h00 à 13h30, de 17h00 à 19h00; Pièce 208, Institut des sciences appliquées, 1400 Main St. W., HAMILTON |
| Jeudi 22 janvier | Mohawk | De 12h00 à 13h30, de 17h00 à 19h00; Pièce A211, 481 Barton St., STONEY CREEK |
| Jeudi 22 janvier | Mohawk | De 12h00 à 14h00, de 17h00 à 19h00; Pièce A-127A, 411 Elgin St., BRANTFORD |
| Jeudi 22 janvier | Sheridan | De 16h00 à 19h00; Pièce B216, 7899 McLaughlin Rd., BRAMPTON |

Pour consulter tous les détails sur la campagne du SEFPO visant à obtenir les droits syndicaux pour les travailleurs à temps partiel et de session dans les collèges communautaires de l'Ontario, il suffit de passer au site Web ou d'appeler la ligne directe : www.collegeworkers.org ou 1-866-811-7274.

Distribution autorisée par Roger Couvrette, président de l'Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges d'arts appliqués et de technologie (OPSECAAT), et par Warren (Smokey) Thomas, président du Syndicat de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO).



Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario,
100, Chemin Lesmill, Toronto (Ontario) M3B 3P8
www.opseu.org

